

Mairie de
DURAVEL
Code postal : 46700
Tél : 05 65 36 50 01
Fax : 05 65 30 65 63

2025-041

Nombre de Conseillers

En exercice : 13
Présents : 8
Votants : 8

OBJET

**SUBVENTION
EXCEPTIONNELLE
FETE NATIONALE
ANIMATION DU
13 JUILLET 2025**

**DURAVEL
ASSOCIATION DES
COMMERCANTS,
ARTISANS ET
PRODUCTEURS
(D.A.C.A.P)**

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture

Le

Publié ou notifié

le

Envoyé en préfecture le 28/05/2025

Reçu en préfecture le 28/05/2025

Publié le 30/05/2025

ID : 046-214600892-20250527-2025_041-DE



REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt cinq, le vingt-sept mai à vingt heures trente,
Le Conseil Municipal de la commune de DURAVEL, Lot, dûment convoqué,
s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de
Monsieur Gérard CALASSOU, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 23.05.2025

Présents : MM. CALASSOU, ROTTIER, Mmes DELAIR, DAVID,
Mmes BOON, BROUSSE, MM. DARQUES-ROSE, FAYEMENDY

Excusés : MM. PEUCH, ROUCH, Mme HALL

Absents : MM. DELTORT, LEVASSEUR

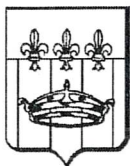
Secrétaire de séance : Mme Anne-Marie DAVID

Duravel Association des Commerçants, Artisans et Producteurs
(D.A.C.A.P.) sollicite une participation financière exceptionnelle pour
l'organisation de la fête nationale, le 13 juillet 2025.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'octroyer une
subvention exceptionnelle d'un montant de 500 € qui sera prélevé à l'article
65748 du budget communal.

Fait et délibéré le jour, mois et an de dessus
Gérard CALASSOU
Maire





Mairie de
DURAVEL
Code postal : 46700
Tél : 05 65 36 50 01
Fax : 05 65 30 65 63

Envoyé en préfecture le 11/06/2025

Reçu en préfecture le 11/06/2025

Publié le 13/06/2025

ID : 046-214600892-20250523-2025_042-DE



REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt cinq, le vingt-sept mai à vingt heures trente,
Le Conseil Municipal de la commune de DURAVEL, Lot, dûment convoqué,
s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de
Monsieur Gérard CALASSOU, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 23.05.2025

Présents : MM. CALASSOU, ROTTIER, Mmes DELAIR, DAVID,
Mmes BOON, BROUSSE, MM. DARQUES-ROSE, FAYEMENDY

Excusés : MM. PEUCH, ROUCH, Mme HALL

Absents : MM. DELTORT, LEVASSEUR

Secrétaire de séance : Mme Anne-Marie DAVID

Monsieur le Maire, après avoir ouvert la séance, présente le projet
d'éclairage public cité en objet.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- approuve le projet d'éclairage public réalisé sous maîtrise d'ouvrage de la Fédération Départementale d'Energies du Lot,
- souhaite que ces travaux puissent être programmés au cours de l'année,
- s'engage à participer à cette opération, conformément au devis présenté par la FDEL, cette participation étant nette de TVA, et à financer cette dépense sur le budget communal au compte 20415,
- autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents concernant cette opération.

2025-042

Nombre de Conseillers

En exercice : 13
Présents : 8
Votants : 8

OBJET

**OPERATION
42230MEP**

**REPLACEMENT
DU LAMPADAIRE
112 HS SUR A08 RUE
DE L'EGLISE**

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture

Le

Publié ou notifié

le

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire

Gérard CALASSOU

